



Location terrain agricole, suppression bornes

Par **fabrice**, le **28/03/2009** à **21:16**

Bonsoir,rnrnPropriétaire depuis de nombreuses années d'un terrain agricole et le louant à un agriculteur, je souhaite avoir quelques précisions.rnrnMon locataire louant également le terrain jouxtant mon terrain à un autre propriétaire s'est permis de reboucher un fossé entre les deux terrains et également de supprimer les bornes délimitant mon terrain sans nous en avoir tenu informé, cela a été fait dans notre dos, le 2ème propriétaire semblait au courant. (aveu oral)rnrnJe souhaiterais de ce fait savoir ce que je peux faire afin de l'obliger à remettre ces bornes et surtout que ce soit lui qui paie les frais de géomètre si le besoin s'en fait sentir.rnrnVous remerciant d'avance.rnrnBonne soirée

Par **Paula**, le **29/03/2009** à **09:29**

Bonjour,rnrnIl faudrait, d'une part, faire constater par un Huissier de Justice que les deux terrains ont été rassemblés en un seul et que les bornes ont été enlevées, ce qui est totalement illégal.rnrnEt ensuite, faire reborner les terrains. Je doute que votre locataire veuille prendre les frais à sa charge et pourtant ils lui incombent.rnrnMalheureusement, s'il ne s'exécute pas, il faudra saisir le Tribunal de Grande Instance du lieu du terrain avec Avocat obligatoire.rnrnCordialement